



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ABANDON EHPAD AU PARC DES SPORTS

Brindas, le 20 avril 2024

#### UNE VICTOIRE POUR BRINDAS ET SES HABITANTS !

Par un mail envoyé à l'ensemble des élus municipaux vendredi après-midi, le maire annonce que le groupe Clariane se retire de Brindas pour implanter son projet de déménagement d'EHPAD.

Comme motifs, il est évoqué, les retards pris dans la gestion de ce dossier, les nombreux risques des recours contentieux et l'action des élus de l'opposition à vouloir préserver le parc des sports.

Ainsi, ce serait la faute des élus de l'opposition, et notamment mon action qui aurait fait « capoter » le projet. Je remercie le maire de reconnaître mon action dans ce dossier qui au final a trouvé une issue favorable aux brindasiens.

Oui, j'assume avoir mis tous les moyens possibles à combattre l'implantation de cet équipement sur le parc des sports. Oui, j'ai osé consulter les habitants en 2021 pour avoir leur avis. Oui, j'ai rencontré le maire pour lui faire part de ma vision de ce dossier. Oui j'ai rassemblé des élus du conseil municipal (même de la majorité) qui ont la même vision sur ce dossier. Oui, avec tous ces élus, nous avons réussi à mobiliser pour conserver le parc des sports afin de le réserver aux brindasiens. Oui, nous avons proposé une autre solution qui a été refusée, sans aucune étude, par le maire. Oui, Brindas doit avoir un établissement à destination des personnes âgées, mais encore faut-il qu'il soit pertinent et accessible aux brindasiens.

Nous sommes des élus de proximité, qui œuvrent dans l'intérêt de la commune et surtout de ses habitants. Le parc des sports est une parcelle stratégique pour l'avenir. Nous sommes fiers de pouvoir maîtriser l'ensemble de cette parcelle.

Quant à l'argumentaire concernant le manque de logements sociaux, devons-nous rappeler au maire qu'il est en place depuis 10 ans et que cette carence aurait pu être mieux traitée depuis quelques années. Et qu'aujourd'hui la commune n'est plus maîtresse, suite à une mauvaise anticipation, de ce sujet.

Concernant l'argument sur la réduction de l'amende au titre de la loi SRU, nous rappelons au maire que cette amende sera nulle jusqu'en 2027 suite à la valorisation d'une parcelle de la commune sur le projet du Morillon votée au conseil municipal de décembre 2023. Comment réduire le montant d'une amende qui est déjà à 0€ ?



Enfin, concernant l'argument et la peur de voir le parc des sports transformé en cité urbaine comme le sous-entend le maire, il n'en est rien à ce jour. C'est peut-être la volonté du maire d'urbaniser au maximum cette parcelle, mais il n'est pas seul à décider, la preuve ce jour avec l'échec de ce projet d'implantation. Son objectif était surtout de lever des fonds pour financer des projets devenus caduques par le colossal dépassement des dépenses liées à l'extension du groupe scolaire et par l'endettement de la commune que cela génère.

Comme depuis le début, nous proposons de travailler à l'aménagement du parc des sports, sans précipitation et surtout en intégrant l'arrivée des 1500 personnes dans le quartier d'ici 5 ans. Nous avons une ambition et une vision pour cet espace afin qu'il profite aux habitants, aux associations et qu'il offre un service public destiné aux brindasiens.

La gestion de ce dossier par le maire, est à l'image de sa gestion de la commune, c'est-à-dire qu'il est toujours urgent d'attendre pour ne rien faire...

Je tiens à remercier l'ensemble des élus qui ont eu le courage de se mobiliser pour sauver le parc des sports.

Guillaume GIRAUD

Conseiller municipal

Président de Brindas avec Vous

